

PRESENTATION GENERALE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU CWS

INTRODUCTION

À sa huitième session, le Comité des normes de l'OMPI (CWS) a examiné et approuvé les tâches décrites ci-après (voir les documents [CWS/8/12](#) et [CWS/8/24](#)). En vue de mener certaines tâches à bien, le CWS a également mis sur pied des équipes d'experts. La liste des équipes d'experts figure sur le site Web de l'OMPI, à l'adresse <http://www.wipo.int/cws/en/taskforce/index.html>.

Chaque Équipe d'experts dispose de son propre forum électronique (Wiki) afin de mettre en œuvre les tâches correspondantes; des informations plus détaillées sur les pages Wiki peuvent être obtenues à l'adresse <https://www3.wipo.int/confluence/display/cwstf/CWS+Task+Forces>.

TACHES DU CWS EN COURS D'EXECUTION

On trouvera ci-après la liste des tâches en cours d'exécution après la huitième session du comité.

Tâche n°	Description	Responsable de la tâche	Équipe d'experts	Actions programmées à réaliser
18	Recenser les domaines de normalisation possibles concernant l'échange de données déchiffrables par machine sur la base de projets envisagés par des organismes tels que les cinq offices de propriété intellectuelle (dits IP5), les cinq offices de marques (dits TM5), le forum des cinq offices de dessins et modèles industriels (dit ID5), l'ISO, la CEI et d'autres institutions connues de normalisation industrielle.	Bureau international		Le Bureau international devrait coordonner la notification de faits nouveaux relatifs à la normalisation ou à la présentation de propositions au Comité des normes de l'OMPI (CWS) s'il y a lieu.
23	Surveiller l'introduction, dans les bases de données, des informations concernant l'entrée et, le cas échéant, la non-entrée dans la phase nationale (régionale) des demandes internationales PCT publiées.	Bureau international		<ol style="list-style-type: none"> 1. Le Bureau international est invité à faire rapport tous les deux ans aux réunions du CWS sur l'état d'avancement de cette tâche. 2. En raison des événements exceptionnels de l'année 2020, le prochain rapport sera présenté à la neuvième session du CWS en 2021.

Tâche n°	Description	Responsable de la tâche	Équipe d'experts	Actions programmées à réaliser
24	Recueillir et publier les rapports techniques annuels (ATR/PI, ATR/TM, ATR/ID) sur les activités des membres du CWS dans le domaine de l'information en matière de brevets, de marques et de dessins et modèles industriels.	Bureau international		<ol style="list-style-type: none"> 1. Le Bureau international devrait recueillir, une fois par an, les données fournies par les offices de propriété industrielle sur leurs activités dans le domaine de l'information en matière de brevets, de marques et de dessins et modèles industriels, puis publier les rapports techniques annuels sur l'espace Wiki des rapports techniques annuels. 2. Le Bureau international devrait recueillir des statistiques sur les rapports techniques annuels reçus et faire un rapport à ce sujet à la huitième session du CWS. 3. Les offices de propriété intellectuelle sont encouragés à fournir des données concernant leur office, ne serait-ce qu'un lien vers leur site Web hébergeant ces données. 4. Le Bureau international devrait élaborer une proposition sur la façon d'améliorer les rapports techniques annuels en vue de la neuvième session du CWS et d'utiliser la voie des rapports techniques annuels pour recueillir les contributions des offices. Ces contributions devraient dans un premier temps examiner les objectifs des rapports techniques annuels, puis apporter les modifications au questionnaire conformément aux nouveaux objectifs.

Tâche n°	Description	Responsable de la tâche	Équipe d'experts	Actions programmées à réaliser
33	Révision permanente des normes de l'OMPI.	Bureau international		<p>La révision des normes est considérée comme une activité permanente. En vue d'accélérer le processus de révision des normes, le Secrétariat peut directement transmettre des demandes de révision des normes à un responsable de l'Équipe d'experts ou soumettre préalablement la demande au CWS pour examen à sa prochaine session. Dans ce dernier cas, le CWS pourra approuver la révision demandée, créer une nouvelle tâche pour l'Équipe d'experts ou prendre toute autre mesure qu'il jugera appropriée. Le Secrétariat informera le CWS à sa prochaine session de toute demande de révision transmise directement à une Équipe d'experts. Si une demande précise de révision d'une norme est envoyée directement à une Équipe d'experts, celle-ci pourra commencer les travaux concernant cette demande quand elle le souhaite, en fonction des priorités fixées dans le cadre de ses autres travaux. Sinon, le responsable de l'Équipe d'experts soumettra la demande à l'examen du CWS à sa prochaine session (voir le document CWS/1/9 et le paragraphe 53 du document CWS/1/10).</p>

Tâche n°	Description	Responsable de la tâche	Équipe d'experts	Actions programmées à réaliser
33/3	Révision permanente de la norme ST.3 de l'OMPI.	Bureau international		<ol style="list-style-type: none"> 1. La révision de la norme ST.3 de l'OMPI est considérée comme une activité permanente. En vue d'accélérer son processus de révision, le Bureau international devrait suivre la procédure adoptée à cet effet à la onzième session du SDWG (voir le paragraphe 35 du document SCIT/SDWG/11/14).
38	Assurer la révision et la mise à jour permanentes de la norme ST.36 de l'OMPI.	Bureau international	Équipe d'experts chargée de la norme ST.36	<ol style="list-style-type: none"> 1. La tâche constitue une activité permanente (voir le paragraphe 191 du document CWS/6/34). 2. Le responsable de l'Équipe d'experts informera le CWS à sa prochaine session de toute révision de la norme ST.36 de l'OMPI adoptée par l'Équipe d'experts (voir le paragraphe 4.a) ci-dessous).
39	Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires de la norme ST.66 de l'OMPI.	Bureau international, en collaboration avec l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	Équipe d'experts chargée de la norme ST.66	<ol style="list-style-type: none"> 1. La tâche constitue une activité permanente (voir le paragraphe 191 du document CWS/6/34). 2. Le responsable de l'Équipe d'experts informera le CWS à sa prochaine session de toute révision de la norme ST.66 de l'OMPI adoptée par l'Équipe d'experts (voir le paragraphe 4.a) ci-dessous).

41	Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires de la norme ST.96 de l'OMPI.	Bureau international	Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP	<ol style="list-style-type: none"> 1. La tâche constitue une activité permanente (voir le paragraphe 191 du document CWS/6/34). 2. L'Équipe d'experts examinera les éléments de la norme ST.96 en les comparant aux éléments de schéma XML correspondants des anciennes normes XML : ST.36, ST.66 et ST.86, afin de déterminer quels éléments de la norme ST.96 devraient être obligatoires. 3. L'Équipe d'experts décidera si les éléments de schéma XML d'une norme particulière faisant référence à la norme ST.96 devraient figurer dans la norme ST.96 ou dans la norme indiquée, comme la norme ST.37, et rendra compte de ses décisions et des modifications apportées à la norme ST.96 et aux autres normes de l'OMPI utilisant le schéma XML à la prochaine session du CWS. 4. L'Équipe d'experts établira une proposition de plateforme en ligne permettant aux développeurs externes qui travaillent avec les offices de propriété intellectuelle de fournir un retour d'information direct sur les normes pertinentes de l'OMPI. 5. Le Bureau international œuvrera à la création d'une base de données centrale pour collecter des données relatives à la mise en œuvre de la norme ST.96 par les offices. 6. Le Bureau international organisera des réunions mensuelles de l'Équipe
----	---	----------------------	---	---

Tâche n°	Description	Responsable de la tâche	Équipe d'experts	Actions programmées à réaliser
				<p>d'experts chargée de la norme XML4IP, selon le jour et l'heure convenus par les membres.</p> <p>7. Le responsable de l'Équipe d'experts informera le CWS à sa neuvième session de toutes les révisions apportées à la norme ST.96 de l'OMPI adoptées par l'Équipe d'experts.</p>
42	Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires de la norme ST.86 de l'OMPI.	Bureau international	Équipe d'experts chargée de la norme ST.86	<ol style="list-style-type: none"> 1. La tâche constitue une activité permanente (voir le paragraphe 191 du document CWS/6/34). 2. Le responsable de la tâche informera le CWS à sa prochaine session de toute révision de la norme ST.86 de l'OMPI adoptée par l'Équipe d'experts.
43	Établir des principes directeurs que devraient suivre les offices de propriété industrielle, en ce qui concerne la numérotation des paragraphes, les longs paragraphes et la présentation cohérente des documents de brevet.	Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO)		La tâche n° 43 est suspendue.

Tâche n°	Description	Responsable de la tâche	Équipe d'experts	Actions programmées à réaliser
44	Fournir un appui au Bureau international en communiquant les besoins et le retour d'information des utilisateurs sur l'outil d'édition et de validation de la norme ST.26; fournir un appui au Bureau international pour les révisions à apporter en conséquence aux Instructions administratives du PCT; et préparer les révisions à apporter à la norme ST.26 de l'OMPI.	Office européen des brevets (OEB)	Équipe d'experts SEQL	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'Équipe d'experts apportera les révisions nécessaires à la norme ST.26 de l'OMPI. 2. Le Bureau international continuera de collecter auprès des offices de propriété intellectuelle leurs plans de mise en œuvre pour le passage à la norme ST.26 de l'OMPI. 3. Le Bureau international continuera de recueillir les commentaires des offices de propriété intellectuelle et des utilisateurs sur l'outil de listage des séquences de l'OMPI. 4. L'Équipe d'experts aidera le Bureau international à réviser les instructions administratives du PCT en conséquence. 5. Le Bureau international proposera des formations aux offices de propriété intellectuelle pour accompagner leur passage à la norme ST.26.

Tâche n°	Description	Responsable de la tâche	Équipe d'experts	Actions programmées à réaliser
47	Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires des normes ST.27, ST.87 et ST.61 de l'OMPI; établir des documents d'appui pour faciliter l'utilisation de ces normes dans la communauté de la propriété intellectuelle; analyser la possibilité de fusionner les trois normes ST.27, ST.87 et ST.61; et soutenir l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP dans l'élaboration des composantes du schéma XML pour les données relatives à la situation juridique.	Bureau international	Équipe d'experts chargée de la situation juridique et Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'Équipe d'experts chargée de la situation juridique élaborera une proposition pour toute révision nécessaire concernant les événements détaillés ou le document d'orientation pour les données sur la situation juridique des brevets dans la norme ST.27 et des dessins et modèles industriels dans la norme ST.87. 2. L'Équipe d'experts chargée de la situation juridique analysera la possibilité de fusionner les trois normes sur la situation juridique ST.27, ST.87 et ST.61. 3. L'Équipe d'experts chargée de la situation juridique établira une proposition concernant l'utilisation des caractères réservés dans la norme ST.27 de l'OMPI, qui sera présentée à la prochaine session du CWS. 4. Le Secrétariat invitera les offices de propriété intellectuelle à évaluer leurs pratiques opérationnelles et leurs systèmes informatiques au regard de la norme ST.61 de l'OMPI et à soumettre un plan de mise en œuvre accompagné d'une table de correspondance pour leur office.

Tâche n°	Description	Responsable de la tâche	Équipe d'experts	Actions programmées à réaliser
49	Établir une recommandation concernant la gestion électronique des marques de mouvement ou multimédias en vue de son adoption en tant que norme de l'OMPI.	Bureau international	Équipe d'experts chargée des normes relatives aux marques	Cette tâche a été interrompue lors du huitième CWS. Il est prévu qu'elle soit retirée du programme de travail lors du neuvième CWS, à moins que le CWS ne revienne sur sa décision.

50	Assurer la tenue et la mise à jour requise des enquêtes publiées dans la septième partie du Manuel de l'OMPI sur l'information et la documentation en matière de propriété industrielle.	Bureau international	Équipe d'experts chargée de la partie 7	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le Bureau international publiera les résultats de la première partie de l'enquête sur l'accès public à l'information en matière de brevets et les images et modèles 3D dans la partie 7 du Manuel de l'OMPI. 2. Le Bureau international mettra à jour les informations sur les systèmes de numérotation des offices de propriété industrielle dans la partie 7.2.2 du Manuel de l'OMPI à l'aide des données recueillies en 2020. 3. L'Équipe d'experts élaborera un questionnaire pour mettre à jour la partie 7.1 du Manuel de l'OMPI, qui sera présenté à la neuvième session du CWS. 4. Le Bureau international invitera les offices à revoir leurs réponses à l'enquête sur l'utilisation des normes de l'OMPI et à mettre à jour leurs informations si nécessaire, notamment : lorsqu'ils mettent en œuvre une norme de l'OMPI, lorsqu'une nouvelle version d'une norme de l'OMPI est publiée ou lorsqu'ils apportent à leurs systèmes informatiques des modifications importantes qui pourraient avoir une incidence sur leur mise en œuvre des normes de l'OMPI. 5. Un rapport sur l'état d'avancement de la tâche sera présenté au CWS pour examen à sa neuvième session.
----	--	----------------------	---	--

Tâche n°	Description	Responsable de la tâche	Équipe d'experts	Actions programmées à réaliser
51	Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires de la norme ST.37 de l'OMPI.	Office européen des brevets (OEB)	Équipe d'experts chargée des fichiers d'autorité	<ol style="list-style-type: none"> 1. La tâche constitue une activité permanente (voir le paragraphe 191 du document CWS/6/34). 2. Le Secrétariat continuera de publier les informations actualisées communiquées par les offices concernant les fichiers d'autorité par l'intermédiaire du portail d'accès au fichier d'autorité sur le site Web de l'OMPI. 3. L'Équipe d'experts établira une proposition de révisions à apporter à la norme ST.37 pour assurer la compatibilité avec la proposition de l'Équipe d'experts chargée de la documentation minimale du PCT à la prochaine session du CWS. 4. Le Secrétariat invitera les offices de propriété industrielle à mettre à jour les informations figurant dans leur fichier d'autorité en février 2021 en vue de la publication, le 1^{er} mars, des mises à jour annuelles des fichiers d'autorité.

Tâche n°	Description	Responsable de la tâche	Équipe d'experts	Actions programmées à réaliser
52	Enquêter sur le contenu et les fonctionnalités des systèmes destinés à assurer l'accès à l'information en matière de brevets accessible au public des offices de propriété industrielle, ainsi que sur leurs plans futurs en ce qui concerne leurs pratiques en matière de publication; établir des recommandations concernant des systèmes destinés à assurer l'accès à l'information en matière de brevets accessible au public des offices de propriété industrielle.	Bureau international	Équipe d'experts chargée de l'accès public à l'information en matière de brevets	Le Secrétariat réalisera la deuxième partie de l'enquête sur l'accès à l'information en matière de brevets accessible au public et rendra compte des résultats à la neuvième session du CWS.
53	Mettre au point des éléments de schéma XML pour les indications géographiques.	Bureau international	Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP	Cette tâche a été interrompue lors du huitième CWS. Il est prévu qu'elle soit retirée du programme de travail lors du neuvième CWS, à moins que le CWS ne revienne sur sa décision.
55	Envisager l'élaboration d'une norme de l'OMPI visant à aider les offices de propriété industrielle à améliorer la "qualité à la source" des noms des déposants, établir une proposition visant la poursuite des travaux relatifs à la normalisation des noms des déposants dans les documents de propriété industrielle, et la présenter pour examen par le CWS.	Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et Bureau international	Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms	L'Équipe d'experts établira des propositions de recommandations sur la qualité des données relatives aux déposants pour appuyer la normalisation des noms à la prochaine session du CWS

Tâche n°	Description	Responsable de la tâche	Équipe d'experts	Actions programmées à réaliser
56	Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires de la norme ST.90 de l'OMPI; aider le Bureau international à élaborer un catalogue unique contenant la liste des API mises à disposition par les offices; et aider le Bureau international à promouvoir et à mettre en œuvre la norme ST.90 de l'OMPI.	Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) et Office de la propriété intellectuelle du Royaume-Uni (UKIPO)	Équipe d'experts chargée des API	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'Équipe d'experts chargée des API proposera les éventuelles révisions et mises à jour de la norme ST.90 de l'OMPI à la prochaine session du CWS. 2. Le Bureau international créera une instance en ligne pour permettre une plus grande collaboration entre la nouvelle Équipe d'experts chargée des API et les développeurs en vue d'élaborer des API pour l'accès aux ressources de propriété intellectuelle. 3. Le Bureau international s'efforcera d'appliquer la nouvelle norme API Web à ses produits et services et invitera les offices de propriété intellectuelle à participer à la mise à l'essai des nouvelles API WIPO CASE une fois qu'elles seront appliquées. 4. Le Bureau international créera un catalogue unique contenant la liste des API présentées par les offices de propriété intellectuelle dans leurs relations avec l'extérieur et rendra compte des progrès accomplis lors de sa prochaine session.

Tâche n°	Description	Responsable de la tâche	Équipe d'experts	Actions programmées à réaliser
57	Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires de la norme ST.88 de l'OMPI.	IP Australia et Bureau international	Équipe d'experts chargée de la représentation des dessins et modèles	L'Équipe d'experts chargée de la représentation des dessins et modèles présentera une proposition pour le traitement du format SVG dans la norme ST.88 et d'autres révisions nécessaires lors de la neuvième session du CWS.

<p>58</p>	<p>Élaborer, en accomplissant les tâches ci-après, une proposition de feuille de route pour l'élaboration et l'amélioration futures des normes de l'OMPI, y compris des recommandations de politique générale, afin de permettre aux offices de propriété industrielle et aux autres parties intéressées de produire, de partager et d'utiliser les données :</p> <p>i. examiner les recommandations du groupe 1 figurant dans l'annexe du document CWS/6/3, en collaboration avec les autres équipes d'experts concernées du CWS;</p> <p>ii. examiner les recommandations du groupe 2 et du groupe 3 figurant à l'annexe du document CWS/6/3;</p> <p>iii. établir un ordre de priorité dans les recommandations et suggérer un calendrier et</p> <p>iv. étudier les conséquences des technologies de rupture sur l'administration de la propriété intellectuelle et les données de propriété intellectuelle au vu de l'harmonisation et de la collaboration. Recueillir des informations sur les exigences des offices de propriété industrielle et des clients; et élaborer des recommandations en matière de</p>	<p>Bureau international</p>	<p>Équipe d'experts chargée des normes relatives aux technologies de l'information et de la communication</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Assurer la coordination avec les équipes d'experts existantes autour de l'ordre de priorité des travaux découlant des recommandations du groupe 1. 2. Établir une feuille de route stratégique sur la nouvelle tâche pour la neuvième session du CWS, comprenant un ordre de priorité pour les tâches découlant des 40 recommandations reproduites dans l'annexe du document CWS/6/3. 3. Le Secrétariat invitera les offices de propriété industrielle à participer à une enquête visant à établir un ordre de priorité entre les 40 recommandations.
-----------	---	-----------------------------	---	--

Tâche n°	Description	Responsable de la tâche	Équipe d'experts	Actions programmées à réaliser
	représentations visuelles sous forme électronique pour les dessins et modèles.			

Tâche n°	Description	Responsable de la tâche	Équipe d'experts	Actions programmées à réaliser
59	<p>Étudier la possibilité d'utiliser la technologie de la chaîne de blocs dans les procédures d'octroi de la protection des droits de propriété intellectuelle et de traitement des informations concernant les objets de propriété intellectuelle et leur utilisation; recueillir des informations sur les progrès accomplis par les offices de propriété intellectuelle dans l'utilisation de la chaîne de blocs et l'expérience acquise en la matière, évaluer les normes applicables à la chaîne de blocs en vigueur dans le secteur privé et examiner le bien-fondé et l'applicabilité aux offices de propriété intellectuelle; élaborer des modèles de référence concernant l'utilisation de la chaîne de blocs dans le domaine de la propriété intellectuelle, y compris des principes directeurs, des pratiques communes et l'utilisation de la terminologie à l'appui de la collaboration, des projets conjoints et de la validation; et établir une proposition de norme de l'OMPI visant à appuyer l'application potentielle de la chaîne de blocs dans l'écosystème de la propriété intellectuelle.</p>	IP Australia et Rospatent	Équipe d'experts chargée de la chaîne de blocs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un rapport sur l'état d'avancement de la tâche sera présenté pour examen à la neuvième session du CWS. 2. Le Bureau international prévoit d'organiser un deuxième webinaire sur la chaîne de blocs lorsque le livre blanc sur la chaîne de blocs sera prêt.

Tâche n°	Description	Responsable de la tâche	Équipe d'experts	Actions programmées à réaliser
60	Établir une proposition relative à la numérotation des codes INID concernant les marques verbales et les marques figuratives; sur la division du code INID (551) et l'éventuelle création d'un code INID pour les marques combinées.	Bureau international	Équipe d'experts chargée des normes relatives aux marques	L'Équipe d'experts établira une recommandation sur l'opportunité de maintenir ou de supprimer le code INID 551 pour les marques collectives, de certification et de garantie dans la norme ST.60 de l'OMPI pour la prochaine session du CWS.
61	Établir une proposition de recommandations relatives aux modèles et images tridimensionnels (3D) numériques, qui porteront également sur des méthodes de recherche de modèles et d'images 3D.	Rospatent	Équipe d'experts 3D	L'Équipe d'experts établira une proposition de recommandations relatives aux modèles et images 3D, portant également sur les méthodes de recherche, qui sera examinée lors de la neuvième session du CWS.
62	Examiner les normes ST.6, ST.8, ST.10, ST.11, ST.15, ST.17, ST.18, ST.63 et ST.81 de l'OMPI, et la partie 6 du Manuel de l'OMPI, au regard de la publication par voie électronique des documents relatifs à la propriété intellectuelle et proposer des modifications de ces normes et documents le cas échéant.	Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO)	Équipe d'experts chargée de la transformation numérique	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présenter un rapport sur les normes de l'OMPI : ST.6, ST.8, ST.10, ST.11, ST.15, ST.17, ST.18, ST.63 et ST.81 et une proposition indiquant les éventuelles modifications nécessaires pour examen à la neuvième session du CWS. 2. Proposer des révisions des recommandations sur le contenu minimum des sites Web des offices de propriété industrielle dans la partie 6 du Manuel de l'OMPI.

Tâche n°	Description	Responsable de la tâche	Équipe d'experts	Actions programmées à réaliser
63	Élaborer une ou des représentations visuelles des données XML de l'OMPI aux fins de la publication électronique.	Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO)	Équipe d'experts chargée de la transformation numérique	Présenter un rapport sur l'état d'avancement de la tâche pour examen à la neuvième session du CWS.
64	Établir une proposition de recommandations concernant les ressources JavaScript Object Notation (JSON) compatibles avec la norme ST.96 de l'OMPI qui seront utilisées pour le dépôt, le traitement, la publication ou l'échange d'informations en matière de propriété intellectuelle.	Bureau international	Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'Équipe d'experts élaborera une proposition finale concernant une nouvelle norme de l'OMPI sur la spécification JSON, pour examen à la neuvième session du CWS. 2. Le Bureau international invitera les offices de propriété intellectuelle à formuler des observations sur le projet de spécification JSON, à participer aux délibérations, à mettre à l'essai le schéma JSON et à faire part de leur retour d'information à l'Équipe d'experts.

[Fin du document]